

## IMPLANTATION DE COUVERTS MELLIFÈRES VIA LA CRÉATION D'UN FONDS DE DOTATION



### LE TERRITOIRE D'ACTION

#### AAC La Touche-Prairie de Triac :

Surface totale de l'AAC : 4680 ha

SAU de l'AAC : 3243 ha (2019)

180 exploitations agricoles

Propriétaire des ouvrages :

Communauté d'agglomération du Grand Cognac

Contexte agricole : viticulture 60% ; grandes cultures, prairies et jachères 30% (% de SAU)

Majorité d'exploitations viticoles avec activité céréalière secondaire

#### Qualité de l'eau brute :

Nitrates : fort enjeu, les 3 ouvrages Grenelles sont proches ou dépassent les 50mg/L

Pesticides : concentrations totales en eaux brutes généralement inférieures aux limites réglementaires sur eaux distribuées (0,5µg/L), mais dépassements récurrents de celle de 0,1g/L pour l'atrazine déséthyl déisopropyl (2<sup>nd</sup> arrêté de dérogation aux limites de qualités pour pesticides sur l'ouvrage de la Touche)

Code SANDRE de l'AAC : 1

Fiche réalisée en 2024

#### Domaine(s) d'action :

- Développement des infrastructures agro-écologiques
- Accompagnement des agriculteurs et des porteurs de projets

#### Type(s) d'action :

- Développement de couverts environnementaux
- Accompagnement au montage de projets et mobilisation d'aides

#### Département(s) :

- Charente

#### Bassin(s) hydrographique(s) :

- Adour-Garonne

Mots clés : fonds de dotation – couverts mellifères – PSE

### POURQUOI S'ENGAGER ?

Les enjeux de préservation de la ressource en eau potable sont primordiaux pour le maintien de la biodiversité et la santé de tous, d'autant plus dans des territoires à forte dominance agricole.

La communauté d'agglomération de Grand Cognac, propriétaire de trois captages classés Grenelle en 2009, est engagée depuis plus de dix ans dans la démarche Re-Sources, animée localement par Charente Eaux qui fédère différents acteurs sur ce territoire où l'adhésion au programme Re-Sources est forte.

**Accompagner le développement des couverts environnementaux favorables à la qualité de l'eau et à la biodiversité** constitue l'une des deux opérations majeures déployées sur le territoire, dans le cadre du contrat 2019-2023. De plus, le contexte économiquement favorable de la filière Cognac permet d'engager des financements pour limiter au maximum les risques de fuite d'intrants agricoles sur le territoire.

### LES OBJECTIFS

L'objectif général du programme Re-Sources est de reconquérir et préserver la qualité des eaux brutes par la mise en place d'actions volontaires et localisées. Pour cela, des objectifs opérationnels ont été définis pour le programme d'actions 2019-2023. Développer les couverts environnementaux à bas niveaux d'intrants en secteur viticole est l'un des objectifs du programme, et un potentiel de 400 ha a été identifié sur le territoire.

**Le fonds de dotation Ô'VIGNES** s'est donné pour mission, via la mobilisation de fonds privés, de mettre en œuvre des actions favorables à la reconquête de la qualité de l'eau et au développement de la biodiversité, en support aux actions publiques déjà menées en ce sens. Il a ainsi pour objet de soutenir et de conduire, directement ou indirectement, toute mission d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel, intervenant en particulier pour la préservation d'une bonne qualité de l'eau potable dans le cadre d'une gestion durable.



**Date de début de l'action :** création du fonds de dotation en 2021



**Date de fin :** constitution du fonds pour une durée illimitée

## Le projet



**Le Fonds de Dotation Ô'Vignes** a vu le jour en janvier 2021, à l'issue de presque deux ans de travail de concertation. Un groupe motivé en est à l'origine : Alain Reboul, Michel Saunier & Marc Veillon (tous trois viticulteurs sur l'AAC La Touche-Prairie de Triac), la Maison Courvoisier, Grand Cognac et la Communauté de Communes du Rouillacais. Elaboré en réponse à une volonté collective locale, il constitue un outil qui a pour vocation de financer sur l'Aire d'Alimentation de Captages de La Touche - Prairie de Triac **des actions qui répondent aux enjeux de la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité.**

Le Fonds de Dotation est présidé par la Maison Courvoisier. Les administrateurs du fonds sont la Maison Courvoisier, quatre viticulteurs présents sur le territoire et les communautés de communes de Grand Cognac et du Rouillacais. La vocation du Fonds de Dotation est de participer au financement de projets portés par des acteurs du territoire (exploitants agricoles, communes, syndicats de rivières...) et répondant à l'objet du fonds (développement de cultures de couverture des sols agricoles, implantation d'infrastructures agroécologiques, journées techniques et de sensibilisation, études...).

La première action de ce fonds a été **l'implantation de couverts mellifères** sur des parcelles de grandes cultures ou d'anciennes vignes. En plus d'abriter une faune riche et variée, ces couverts, implantés pour une durée minimum de 3 ans, constituent une couverture des sols favorable à la préservation de la qualité de l'eau. En effet, ces couverts ne seront ni fertilisés, ni traités (zéro intrants), diminuant donc la pression azotée et phytosanitaire durant la durée d'implantation du couvert par rapport à la conduite d'une autre culture. D'autre part, ces couverts basés sur des légumineuses constituent un excellent précédent pour l'implantation de la vigne, et permettent de diversifier l'assolement et d'allonger les rotations des exploitations.

Suite à un appel à projet, les candidatures des futurs porteurs de projets partenaires du fonds sont étudiées et sélectionnées. Par la suite, une levée de fonds est organisée auprès de divers donateurs privés pour permettre l'accompagnement des partenaires pour l'implantation des couverts. **Le fonds de dotation finance, au travers d'une prestation réalisée par des entreprises de travaux locales, l'intégralité des coûts d'implantation et de maintien d'un couvert mellifère durant trois années, avec un cahier des charges spécifique.** Il comprend notamment l'achat des semences mellifères, le travail du sol, le semis et l'entretien du couvert, sur des parcelles historiquement cultivées en céréales ou en vigne. Ce cahier des charges a été construit sur les principes des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), adapté aux contraintes et spécificités de la viticulture. Le coût estimatif de l'ensemble de ces opérations est de l'ordre de 600€/ha, pris en charge intégralement par le fonds de dotation sur 5 ha maximum par exploitation.

La manière dont le fonds de dotation intervient s'apparente donc aux Paiements pour Services Environnementaux (PSE) en mobilisant des fonds privés auprès des agriculteurs.

### L'ACCOMPAGNEMENT PAR RE-SOURCES

Le Programme Re-Resources permet, par l'animation territoriale déjà présente sur ce territoire dans le cadre du contrat territorial 2019-2023, de participer à informer les acteurs du territoire sur les enjeux du Fonds de Dotation et participer au déploiement de ses actions. Le contrat Re-Resources 2019-2023 est le 2<sup>e</sup> programme quinquennal engagé sur l'AAC La Touche - Prairie de Triac, ce qui permet d'instaurer des relations de confiance à long terme entre les différents acteurs.

### LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Partenaires techniques qui peuvent être sollicités : Maison Courvoisier, Grand Cognac et Charente-Eaux qui anime le programme Re-Resources pour l'agglomération de Grand Cognac
- Membres du fonds de dotation : Maison Courvoisier, Grand Cognac, Communauté de Communes du Rouillacais, 3 viticulteurs
- Donateurs de l'action « couverts mellifères » : Maison Courvoisier, Hennessy, Martell, Hine, Louis Royer, Crédit Agricole, Distillerie Roy
- Partenaires financiers du programme Re-Resources : Agence de l'eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente, Grand Cognac

## LES RÉSULTATS

Résultats en 3 campagnes réelles (2021-2023) du fonds de dotation sur l'action couverts mellifères :

- **42 ha de couverts mellifères implantés**
- **14 viticulteurs impliqués**

## LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- **Méthode de concertation & accompagnement juridique** : près de deux ans de travail de concertation ont été nécessaires pour mettre au point cet outil de financement. Les partenaires financiers ont par ailleurs aussi financé un cabinet d'avocat pour les aspects juridiques de création du fonds de dotation.
- **Dynamique créée à l'initiative de quelques viticulteurs**, sensibles aux enjeux du territoire et impliqués dans la démarche Re-Sources depuis longtemps. L'implication forte des viticulteurs a été un paramètre clé dans l'aboutissement du projet.
- **Démarche territoriale du programme Re-Sources** financée par des fonds publics, qui a facilité la mobilisation d'acteurs privés.

### POINTS DE SATISFACTION

- Cahiers des charges adaptés aux contraintes et spécificités de la viticulture, principale activité agricole du secteur.
- Mobilisation de fonds privés pour répondre aux enjeux d'intérêt public vis-à-vis de la qualité de l'eau en combinaison avec d'autres actions sur systèmes viticoles

### DIFFICULTÉS ET LIMITES RENCONTRÉES

- Temps long (mais nécessaire) de préparation à la création de fonds
- Temps d'animation nécessaire à la coordination de l'action entre les différents partenaires
- Contexte météorologique peu favorable en 2023 ayant entravé les actions

## TÉMOIGNAGE D'HUGUES CHABOUREAU, ANIMATEUR RE-SOURCES



« Ce Fonds de Dotation permet à la collectivité d'entrer dans une logique de Paiement pour Services Environnementaux (PSE) avec des financements d'un nouveau type. La multiplication de ce type de démarche est souhaitable pour l'avenir car elle permet aux acteurs locaux de réfléchir et concevoir un projet agroécologique de A à Z »

### → Pour aller plus loin

- Charentes-eaux : <https://charente-eaux.fr/action-re-sources/>

### → Contacts

**Hugues CHABOUREAU**, animateur agro-environnement  
Charentes Eaux  
Tel : 05 45 20 03 11 / 07 86 48 69 48  
[hchaboureau@charente-eaux.fr](mailto:hchaboureau@charente-eaux.fr)

### **Julie FOUASSIER**

Coordinatrice du Fonds de Dotation  
Ô'Vignes  
Tel : 05 45 35 55 39  
[contact@o-vignes.com](mailto:contact@o-vignes.com)



Un projet mené avec :



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



eau  
GRAND SUD-OUEST  
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



CHARENTE  
eaux  
ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS

COURVOISIER SAS



GRAND COGNAC



le  
Rouillacais  
Communauté de Communes

Fiche réalisée avec le  
concours de :



ARB  
AGENCE RÉGIONALE DE LA  
BIODIVERSITÉ  
NOUVELLE-AQUITAINE